

Plan climat air énergie du Grand Périgueux

Pour s'adapter aux effets du changement climatique, le Grand Périgueux et ses partenaires ont l'ambition de suivre une feuille de route pour les 10 prochaines années. L'ambition du Grand Périgueux se traduit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET du Grand Périgueux



En 2024, à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2019-2024 du Grand Périgueux, une synthèse obligatoire permet de faire le point sur le calendrier, l'avancement global des actions, les principales réussites ou difficultés rencontrées... Retrouvez l'évaluation. (https://www.grandperigueux.fr/fileadmin/medias/Actualites/Environnement/Climat_Air_Energie/grandperigueux_2024_06_Synthese_mi_parcours_PCAET.pdf)

L'Etat impose à tous d'agir

L'augmentation des températures, les inondations, les tempêtes et périodes de canicules vont s'intensifier dans les prochaines années. Face à cette urgence, l'Etat impose à tous d'agir.

Localement, l'ambition du Grand Périgueux se traduit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le volet air de ce document de planification a été complété en 2023 avec l'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité de l'air (PAQA) (<https://www.grandperigueux.fr/plan-damelioration-de-la-qualite-de-lair>) à l'échelle du territoire du Grand Périgueux.

Des objectifs ambitieux pour notre territoire

En agissant tous ensemble, on parviendra d'ici 2030 à réduire de 21% les consommations énergétiques et de 28% les gaz émis par les différentes activités humaines, dont l'accroissement pose problème (transport, production agricole, centrales énergétiques).

Il s'agira aussi d'ici 2030 d'augmenter de + de 50 % la production d'énergies renouvelables et d'atteindre 32% d'énergies renouvelables locales dans la consommation finale.

Le Grand Périgueux et ses partenaires, dont le Syndicat Départemental d'Énergies à l'initiative de la démarche collective, ont défini en 2019 une stratégie et un plan d'actions sur 6 ans pour favoriser le changement de comportement.



Le projet pour le territoire du Grand Périgueux affiche 2 ambitions précises : préserver nos ressources naturelles et devenir une agglomération à haute qualité environnementale.



Consultez la [plaquette de présentation du Plan Climat du Grand Périgueux 2019-2024](https://www.grandperigueux.fr/fileadmin/medias/ARBORESCENCE/AU_QUOTIDIEN/ENVIRONNEMENT/Climat_energie/Plaqueette_de_presentation_PCAET/Brochure_PCAET_Grand_Perigueux.pdf) (https://www.grandperigueux.fr/fileadmin/medias/ARBORESCENCE/AU_QUOTIDIEN/ENVIRONNEMENT/Climat_energie/Plaqueette_de_presentation_PCAET/Brochure_PCAET_Grand_Perigueux.pdf).

Agir ensemble au quotidien

Cette ligne directrice permet aux habitants, collectivités, entreprises et professionnels d'agir dans tous les domaines de la vie quotidienne : mobilité, habitat, déchets, urbanisme, activités agricoles et industrielles.

Acteurs économiques, sociaux et environnementaux : tous doivent se mobiliser !

Les documents du Plan Climat Air Energie Territorial

- › **Résumé non technique** : il explique ce qu'est un PCAET, ses objectifs, ses enjeux, les documents qui le constituent, la démarche et le contenu du projet du Grand Périgueux.
- › **Etat initial de l'environnement (EIE)** : il s'agit d'une des pièces essentielles du rapport de présentation du PLUi. Il permet d'identifier et de suivre les enjeux environnementaux du territoire.
- › **Diagnostic Réseaux Energie** : présentation des réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur, des enjeux de la distribution d'énergie, et analyse des options de développement de ces réseaux.
- › **Bilan Gaz à Effet de Serre (GES)** : ce bilan comptabilise les émissions générées par le fonctionnement des activités et services de l'agglomération et par la mise en œuvre de ses compétences au cours de l'année 2016.
- › **Diagnostic qualité de l'Air 2014** : bilan des émissions de polluants atmosphériques (oxydes d'azote, particules, composés organiques volatils, dioxyde de soufre, ammoniac), pour les secteurs d'activité suivants : résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, l'industrie.
- › **Diagnostic Vulnérabilité au Changement climatique** : analyse de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique (ressources naturelles, population, secteurs économiques).
- › **Rapport Diagnostics** : estimation des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de la séquestration de dioxyde de carbone, analyse de la consommation énergétique, présentation des réseaux, état de la production des énergies renouvelables, et analyse de la vulnérabilité du territoire au changement climatique.
- › **Rapport Potentiels et Stratégie** : identification des priorités et des objectifs de l'agglomération ainsi que les conséquences en matière socio-économique.
- › **Rapport Plan d'Actions 2019-2024** : définition des actions à mettre en œuvre par le Grand Périgueux et l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés. Identification des projets, des moyens à mettre en œuvre, des publics concernés, des partenariats, et des résultats attendus.
- › **Rapport Evaluation environnementale stratégique (EES)** : évaluation des incidences du PCAET de l'agglomération sur l'environnement (biodiversité et continuités écologiques, paysage, patrimoine et cadre de vie, eau et ressources naturelles, risques majeurs, pollutions et nuisances).

Les documents définitifs sont consultables sur la plateforme nationale : [territoires-climat.ademe.fr](https://www.territoires-climat.ademe.fr/observatoire/plan-climat-air-energie-territorial-10/demarche) (<https://www.territoires-climat.ademe.fr/observatoire/plan-climat-air-energie-territorial-10/demarche>), ainsi qu'en bas de cette page en téléchargement.

Territoire engagé transition écologique et PCAET, 2 démarches complémentaires

- ▶ Le Grand Périgueux s'est engagé dans la mise en oeuvre d'un PCAET mais aussi dans une démarche Territoire engagé transition écologique porté par l'ADEME avec la signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) pour 4 ans. Il s'agit d'un référentiel que les collectivités engagées doivent renseigner annuellement afin d'obtenir un label, ceci après avoir été audité par un bureau d'études missionné par l'ADEME. La période de réalisation de l'opération de 4 ans se déroulera jusqu'à fin 2026.
- ▶ Cette démarche a fédéré les services de l'Agglomération autour d'un projet commun. Elle comprend donc une évaluation continue et permet de réaliser l'ampleur des actions engagées par chaque service et contribuant aux objectifs climat-air-énergie.

Le Grand Périgueux a obtenu sa première étoile (première marche du label) en janvier 2023 à l'issue de l'état des lieux réalisé en interne.

Développement des énergies renouvelables en Dordogne

Retrouvez le [Guide pratique pour le développement des énergies renouvelables en Dordogne](https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Developpement-durable/Transition-energetique/Le-developpement-des-energies-renouvelables-en-Dordogne/Publication-du-Guide-pratique-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables-en-Dordogne) (<https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Developpement-durable/Transition-energetique/Le-developpement-des-energies-renouvelables-en-Dordogne/Publication-du-Guide-pratique-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables-en-Dordogne>) mis à jour en juillet 2023 par les services de l'Etat.

Ce document établit des recommandations à l'attention des porteurs de projets pour faciliter un développement des énergies renouvelables apaisé et adapté aux caractéristiques du territoire.

Contact

	DIRECTION Mission Climat Et Transition Écologique	 Courriel  05 53 35 75 15
---	--	--



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT

